

Le Castor

N°24 nouvelle série – Juin 2015

Fanzine gratuit de l'AHQP, Tirage à 3200 exemplaires

Association des Habitants du Quartier Pajeaud

Association loi 1901 déclarée le 22 février 1978 sous le n°16.101.429

ahqp.92160@gmail.com

La vie du quartier Pajeaud

Au sommaire

1. Le mot du Président
2. Compte rendu de l'Assemblée générale de l'AHQP
3. Domaine Harmony (Pitch / Vinci)
4. Enquête publique Massy-Valenton
5. Ligne 18 du réseau Grand Paris Express
6. A travers le quartier Pajeaud
7. Hommage à Françoise Colmez
8. Histoire du Soleil d'Antony : Le restaurant

Le mot du Président

ENQUETES PUBLIQUES : votre avis est important !

Trop souvent le défaitisme est de mise lorsqu'une enquête publique s'annonce : « ils nous demandent notre avis mais tout est déjà décidé » entend-t-on par exemple. C'est parfois vrai, mais il est également vrai que des idées importantes émises lors de débats ou enquêtes publiques peuvent aussi être retenues par le commissaire enquêteur ou par l'initiateur du projet.

Le Conseil Général a prévu une nouvelle étape de réaménagement pour la rue Pajeaud :

Nous vous en avons donné les grandes lignes dans le Castor de Décembre 2014. Il est important de noter que si « une rue Pajeaud moins rapide et plus sûre » est une demande ancienne et largement partagée, plusieurs autres aspects du projet retenus par le Conseil Général 92 (trottoirs élargis, contre-allée, piste cyclable, arbres d'alignement et stationnement maintenus ...) reprennent en fait la « réserve » de plus d'une page rédigée en août 2013 par le Commissaire enquêteur dans le cadre du rapport d'enquête publique sur le projet Pitch-Vinci.

Projet TGV Massy Valenton :

La concertation avec Réseau Ferré de France sur ce vaste projet qui borde notre quartier sur près de 1,5 km a été longue (plus de 12 ans ! cf nos Castors précédents) et chaotique. Le projet était, il est vrai, particulièrement ambitieux dès son origine :

* vouloir (tardivement) interconnecter autour de Paris des réseaux ferrés, ayant pour terminus depuis plus d'un siècle des gares parisiennes conçues en cul de sac, est en soi légitime mais n'est pas qu'un projet local. C'est à l'échelle nationale voire européenne que ces interconnexions et leur densité de trafic futur méritent d'être étudiées.

* vouloir le faire rapidement, à faible coût, en banlieue proche de Paris (donc densément peuplée), cela tout en ayant le souci d'améliorer à terme la desserte de Massy

TGV (1,5 million de voyageurs par an) et celle de l'aéroport d'Orly devient beaucoup plus compliqué.

x Mission bien lourde aussi pour transformer la ligne de Grande Ceinture Stratégique, qui permet déjà depuis des années le passage et une cohabitation difficile des trains de marchandises, RER C et TGV sur les mêmes tronçons de voie.

x Mission bien lourde enfin pour l'équipe RFF (maintenant SNCF Réseau) chargée du projet qui, suite à concertation, a renoncé à un premier projet (2003) alors même que celui-ci était annoncé comme « provisoire ». La faiblesse, reconnue par RFF, des protections phoniques initialement prévues a, à l'époque, pesé dans cette décision.

Possibles « coups de grâce » au projet actuel de SNCF Réseau, une série d'événements a rejeté dans l'opposition à ce projet l'unanimité du Conseil Municipal d'Antony (vœux du 27/06/2013 et du 26/03/2015) et l'unanimité des associations présentes aux derniers Comités de suivi :

x annonce ministérielle fin 2013 du report après 2035 de l'interconnexion sud TGV enterrée et durable qui devait prendre le relais en 2024 du projet TGV Massy Valenton aérien et provisoire.

x financement incertain du projet TGV Massy Valenton : recherche généralisée d'économies budgétaires notamment chez certains partenaires publics de RFF, fin du « tout-TGV » et réorientation des investissements suite à l'accident ferroviaire de Brétigny ...

x développement imprévu de la concurrence des avions, des cars et du covoiturage face à des tarifs TGV jugés coûteux par certains ; conséquence : moins de certitudes sur la croissance future du nombre des usagers TGV.

x difficile recherche d'un projet satisfaisant SNCF Réseau, ses partenaires, et les riverains du passage à niveau Fontaine Michalon.

Donnez votre avis !

L'enquête publique (voir article pages 2 et 3) va clore 12 années de concertation pour le plus gros projet d'infrastructure ferroviaire concernant notre quartier depuis plusieurs dizaines d'années.

Comme pour d'autres enquêtes publiques récentes, des avis judicieux et argumentés pourront influencer les décisions finales. N'hésitez donc pas à vous déplacer nombreux à la médiathèque A. Rimbaud ou à la Mairie d'Antony pour consulter le dossier d'enquête publique, puis donner votre avis !

Alain Lhuillier

Assemblée générale de l'AHQP

Notre assemblée générale, ouverte à tous les habitants du quartier Pajeaud, a été annoncée dans «Le Castor» n°23 (déc. 2014) et par courriel. Cette assemblée annuelle s'est tenue le 30 janvier dernier à l'Espace Pajeaud.

Notre Président a développé le rapport moral (bilan des activités en 2014) : réunions du Conseil d'administration et du Bureau, réunions avec notamment la Mairie, RFF, Pitch Promotion / Vinci, Conseil Général 92, ..., organisation et tenue de notre Foire à Tout (celle du 1er dimanche d'octobre), partenariat avec d'autres associations, publication du «Castor».

Notre trésorier a ensuite présenté son rapport financier. Les recettes proviennent en majeure partie de notre Foire à Tout et de la subvention de la Mairie, plus quelques dons d'habitants. Les dépenses sont dues essentiellement à l'impression du «Castor», et à l'animation de notre Foire à Tout (cafés et apéritifs, expo "Soleil d'Antony", groupe musical).

Pour 2015, les projets d'activités et de budget seront analogues à ceux des années précédentes.

L'assemblée a approuvé le rapport moral et le rapport financier, ainsi que les projets 2015. Elle a reconduit pour une nouvelle année le Conseil d'administration sortant, qui s'est enrichi de trois nouveaux membres. Puis la discussion s'est ouverte sur les préoccupations locales (voir le Mot du Président et l'article «À travers le quartier»).

Et comme traditionnellement, la séance s'est terminée avec le pot de l'amitié.

Domaine Harmony (projet Pitch / Vinci)

Compte tenu de l'importance, de la durée et de l'impact de ce chantier sur notre quartier, l'AHQP avait, l'an dernier, proposé qu'un comité de suivi soit créé, associant Maîtrise d'œuvre et associations de riverains. Rapidement accepté dans son principe, ce comité va se réunir une 3^e fois avant les vacances d'été ; d'autres dispositifs dont un site internet dédié ont par ailleurs été mis en place pour répondre aux questions qui peuvent se poser entre 2 réunions : <http://www.domaine-harmony-chantier.com>

Bruit, amiante, feux de branches, arrivée (nocturne) de convois exceptionnel ont notamment fait l'objet d'interventions de riverains et de représentants associatifs durant ces 9 premiers mois de chantier.

Le nombre limité de fausses alertes et une bonne connaissance des interlocuteurs à saisir ont notamment permis d'avancer plus vite dans le traitement des questions posées.

Informations recueillies au cours de la réunion du 25/02/2015 :

Démolitions : celles prévues dans le cadre de la 1^{re} tranche du projet se sont terminées en mars 2015 ; les bâtiments restant à démolir concernent la 2^{ème} tranche.

Tas de matériaux : issus des démolitions, des matériaux concassés ont été stockés sur site en vue d'un réemploi lors de la phase « fondations ». Organisé en lien avec le coordonnateur SPS (sécurité et protection de la santé) du chantier, et dans le prolongement de débats « enquête publique », ce mode opératoire a

permis d'éviter pour les seules démolitions environ 1000 rotations de camions.

Désamiantage : il a eu lieu au début de la phase « démolition » en lien avec CRAMIF, OPPBTP et Inspection du Travail ; des contrôles sur site ont eu lieu.

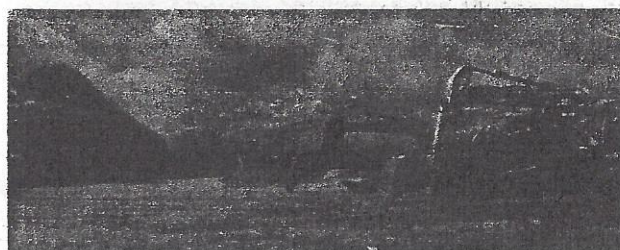
Référé préventif : en cours, il concerne essentiellement les riverains proches ; expert nommé le 5 mars 2015 par le juge des référés. Visite de toutes les propriétés réalisée fin mars - début avril.

Calendrier : après une phase préparatoire de 2 mois, l'entreprise de gros œuvre Legendre vient de commencer ses 16 mois de chantier prévus ; livraison envisagée à partir du 1^{er} trimestre 2017.

Travaux :

Trois grues seront installées sur le chantier avec interdiction absolue de survol d'un bras chargé au-dessus des habitations.

La centrale à béton sera placée à l'opposé de la Villa Yvonne, ainsi que la zone d'entrée/sortie des camions. Un système de lavage des camions à la sortie du chantier est prévu.



Au démarrage des travaux de terrassement

Enquête publique Massy-Valenton

L'enquête publique relative au projet SNCF Réseau (ex RFF) pour l'aménagement du secteur Ouest de la ligne Massy-Valenton va se tenir du 1er juin au 3 juillet 2015.

Une enquête publique (EP) est un dispositif prévu par la loi en cas de projet de grande ampleur. L'EP est déclenchée par arrêté préfectoral, signé en l'occurrence par les préfets des Hauts-de-Seine (coordonnateur), du Val-de-Marne et de l'Essonne. Cette EP est placée sous l'autorité d'une Commission d'enquête désignée par la Présidente du Tribunal de grande instance de Cergy-Pontoise. L'EP a pour but d'informer le public et de recueillir son opinion sur le bien fondé et les modalités des travaux envisagés. Il sera possible de consulter le dossier d'enquête et de déposer un avis en mairies de Massy, d'Antony, de Wissous, de Rungis et à la médiathèque Arthur Rimbaud.

Le projet d'aménagement vise 4 objectifs hiérarchisés de la façon suivante par SNCF Réseau :

- augmenter la fréquence du RER C ;
- fluidifier la circulation des TGV province / Ile-de-France / province ;
- supprimer le passage à niveau de Fontaine-Michalon ;
- Réduire le bruit ferroviaire et les vibrations.

Pour en savoir plus :

SNCF Réseau : www.ligne-massy-valenton.com
CDR MAVAL : BP70067 92161 Antony cédex
cdrmaval@yahoo.fr

CELF : 62 rue des Chênes 92160 Antony



Si l'EP aboutit à des conclusions favorables, les Préfets prendront un arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP). Suivront les études finales, puis le lancement des travaux, pour une mise en service vers 2020 selon le planning prévisionnel de SNCF Réseau.

[Pour mémoire, un compromis avait été trouvé dès 2006 entre les communes d'Orly et Villeneuve-le-Roi et RFF (devenu SNCF Réseau) pour les aménagements prévus sur le secteur Est : voir chantier réalisé par la société Razel-Bec dans le secteur Orly-Les Saules ; il s'agit d'une voie dénivelée supprimant les croisements à niveau des TGV et des RER.]

Ligne 18 du Réseau Grand Paris Express

Comme de nombreux Antoniens, l'AHQP a assisté à la réunion de concertation organisée le 18/05 par la Société du Grand Paris (SGP) à l'Espace Vasarely pour présenter la ligne 18 du réseau Grand Paris Express. Cette ligne sera un métro automatique qui à terme (2030) ira de la gare Versailles Chantiers à l'aéroport d'Orly. A cette date, la ligne comportera 10 gares sur un tracé de 35 km dont 14 en aérien. Son incursion à Antony dans le quartier Antonympole sera en souterrain à une profondeur de 21 m.

Le projet est déjà bien bouclé, et de nombreux participants ont regretté que la concertation annoncée se réduise à des réunions publiques et des actions d'information (d'autres réunions publiques ont eu lieu courant mai et début juin à Versailles, Massy, Gif-sur-Yvette, Guyancourt et Magny-le-Hameaux).



La prochaine étape prévue par SGP sera l'enquête publique en vue de la déclaration d'utilité publique, pour un lancement des travaux vers mi-2016. En 2024 serait mis en service le tronçon Aéroport d'Orly - CEA Saint Aubin (sur le plateau de Saclay). A cette date, les habitants du quartier Pajeaud auraient à leur disposition 2 gares pas trop lointaines pour prendre ce métro : la gare Antonympole (approximativement en face de l'actuel centre Malraux), ou la gare Massy Opéra (entre l'hôpital Jacques Cartier et l'opéra de Massy).

À travers le quartier Pajeaud

Projet de jardins familiaux :

Le Castor en avait parlé (n°19, janvier 2013) : lancé par les Amis de la Terre du Val de Bièvre, ce projet était envisagé entre la crèche « Les petits princes » et la Bièvre. Ces jardins n'ont malheureusement pas vu le jour, pour des raisons techniques et financières : outre la réalisation des jardins eux-mêmes, il fallait apporter de la terre, car il y a un taux de pollution métallique supérieur à la normale, et brancher l'eau. Par ailleurs les volontaires dans le quartier ont été trop peu nombreux en regard de l'investissement à réaliser (250 000€ selon la mairie). Mais peut-être n'est-ce que partie remise ?

La Blette Humaine, une AMAP à l'Espace Pajeaud :

« La Blette Humaine » d'Antony est une AMAP, association pour le maintien d'une agriculture paysanne, qui établit un partenariat entre des producteurs proches et un groupe de consommateurs "acteurs". Nos partenaires actuels sont un groupe de jeunes maraîchers installés à Saulx-les-Chartreux qui nous fournissent un panier de légumes bio hebdomadaire, et un apiculteur pour 5 livraisons de miel annuel.

Pour plus d'informations :

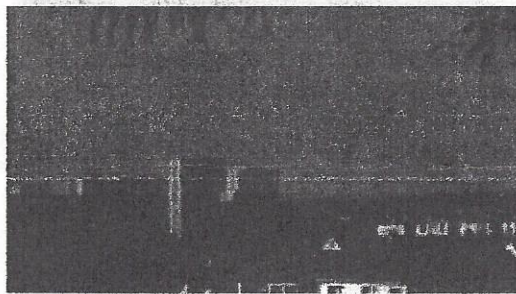
une adresse mail lablettehumaine@gmail.com

et un site <http://lablettehumaine.jimdo.com>

ou passer le mardi soir entre 18 h 30 et 20 h à l'Espace Pajeaud (centre commercial de la Bièvre) pendant les distributions.

Un samedi à Pajeaud :

Mise en place cette année, l'initiative «Un samedi à Pajeaud» rassemble le dernier samedi matin de chaque mois plusieurs exposants de vêtements, chaussures, bijoux, lingerie ... sur le mail piétonnier du Centre Commercial de la Bièvre. Ils complètent ainsi l'offre de nos commerçants habituels et contribuent (comme les Foires à Tout ou le récent Marché aux fleurs) à développer une animation originale dans notre quartier. N'hésitez pas à venir les voir, cela les encouragera à revenir ... avec d'autres exposants.



Hommage à Françoise Colmez

Plusieurs membres de l'AHQP et élus municipaux de toutes sensibilités ont assisté avec beaucoup d'émotion aux obsèques, à Antony, de Françoise Colmez, décédée le 4 mai à Clamart, où elle était hospitalisée depuis plusieurs mois.

Celle que ses intimes appelaient Françoise, a été élue municipale durant trois mandatures, dont deux à la tête de « Défi pour Antony », association qu'elle avait créée au début des années 90, en prévision des élections municipales de 1995. Auparavant, dès 1983, elle avait créé l'ADIFA, pour défendre le patrimoine Antonien, face aux bétonneurs.

Dans notre quartier Pajeaud notamment, on se souvient qu'elle présidait le « Comité de Défense du Parc Heller » qui s'opposa pendant presque une décennie à l'amputation du parc Heller pour y construire une résidence, et qui obtint le maintien dans le parc du Centre de loisirs et du Centre psychopédagogique et social.

Femme de cœur, de conviction et de combat, son intégrité et son indépendance de vue étaient unanimement respectées par tous.

Histoire du Soleil d'Antony 4^e et dernière partie : Le restaurant

Le bal musette était très en vogue après la guerre, mais il attira progressivement de jeunes zazous qui se distinguaient par leur tenue vestimentaire excentrique et leur amour du jazz, tout juste importé d'Amérique.

Au début des années 60, ce fut la mode des blousons noirs venant en bandes des communes voisines. C'était la terreur du moment. Non seulement ils se battaient entre eux, mais ils se livraient à des violences verbales, des saccages et des dégradations de toutes sortes pour se défouler ou exprimer leur mal de vivre : c'était l'époque de West Side Story...

Pour retrouver un peu de calme, de respect et de sérénité, Jean Proksa préféra arrêter le bal musette.

En 1964, il confia la gestion du Soleil d'Antony à sa fille et à son gendre. Le temps de la guinguette était révolu. Charly et Angèle orientèrent les activités vers les banquets familiaux donnés à l'occasion des baptêmes, communions, mariages... ou enterrements (une coutume bretonne). Durant les années précédentes, Charly avait eu tout le temps de se former en cuisine et de réfléchir aux futurs aménagements qu'il réalisa progressivement : création d'une seconde salle de restaurant, modernisation de la cuisine et réaménagement de l'ancienne salle.

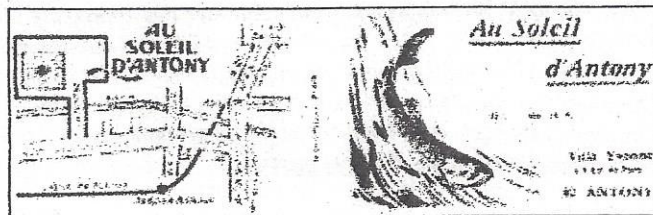


La joyeuse équipe du restaurant

Au plus fort de l'activité, il organisait jusqu'à 110 banquets par an. Les fêtes nocturnes imposaient une déclaration préalable au commissariat, avec des limites de décibels à ne pas dépasser.

Autour du 14 juillet, lorsque le calendrier proposait un grand pont, la fête pouvait durer quatre jours sans interruption. Des forains s'installaient : auto-tamponneuses, manèges d'enfants, stand de tir... Il fallait renforcer provisoirement le pont sur la Bièvre pour le passage des camions.

Un gros barbecue/rôtissoire, installé en extérieur sous un auvent, attirait les regards. Deux clients anonymes qui déjeunaient et observaient Charly à l'œuvre, attendirent la fin du repas pour se présenter et lui décerner un diplôme de maître rôtisseur, titre qui figura aussitôt sur la carte de visite.



Mais tout a une fin, même les bonnes choses ! En 1972, la mairie annonça son intention d'exproprier les Grosbart deux ans plus tard, c'est à dire fin 1974. Ils n'ont pas été surpris. Il y avait eu plusieurs alertes :

- Une première tentative d'expropriation en 1965 pour la création de terrains de sport et de jardin public: dossier rejeté par la préfecture, car incomplet.
- Une pétition signée par les riverains de la villa Yvonne, excédés par le bruit des noctambules qui circulaient dans la rue. La pétition n'eut pas de suites.
- Et surtout les clauses de la vente du terrain, classé zone verte en 1924, qui prévoyaient déjà l'expropriation au bout de cinquante ans.

Les négociations commencèrent par avocats interposés. Les Domaines proposèrent un prix au mètre carré identique au prix d'achat de 1942,.... mais en retirant la surface des deux étangs. Qu'à cela ne tienne, Charly et Angèle firent combler le petit étang et les Domaines furent contraints de réintégrer les deux étangs dans leurs calculs sous peine de voir disparaître le premier étang historique. Les arbres ne furent pas pris en compte, il y en avait deux cent cinquante, tout comme le matériel et les locaux du restaurant qui furent pillés et saccagés par des vandales avant d'être abandonnés aux démolisseurs.

Le 1er janvier 1975, le restaurant fermait définitivement ses portes et six mois plus tard, Jean Proksa décédait au 10 villa Yvonne à l'âge de 87 ans.

La fin est triste, mais l'histoire est belle.
Et comme le dit Angèle :

« Parce que la mémoire est la gardienne d'un passé enfoui, il est bon parfois de la remuer, pour faire renaître des moments de notre existence qui représentent des souvenirs plus ou moins intenses. »

Dimanche 4 Octobre 2015

17^e FOIRE À TOUT DE L'AHQP

Le Règlement et le Bulletin de réservation peuvent être obtenus sur demande adressée à ahqp.92160@gmail.com

Ils seront également disponibles sous forme papier dès début septembre auprès de nos partenaires habituels (boulangerie et cordonnerie du Centre commercial de la Bièvre)